

DEPARTEMENT DE LA
MARTINIQUE

28 JUN 2017

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mercredi 12 avril 2017

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
35	23	24
		Dont procurations
		05
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
29	00	00

L'an deux mille dix-sept et le **douze avril** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Fred DERNE, le 1^{er} Adjoint.

Etaient présents : MM Fred DERNE, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Christine ALIKER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Raphael BORDELAIS, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Joseph Armand BRAY, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Charles ANIN, Dominique CUPIT, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Marie-Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Philippe TAIEB, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

Absents excusés : MM Luc CLEMENTE, Patrick FLERIAG, Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN, Max ORVILLE, Renaud SAINT-ALBIN.

Procurations : MM Marie GARON, Eric JULTAT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Laurie ABAUL, Maurice JOSEPH-MONROSE ont respectivement donné procuration à Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Charles ANIN, Josiane NAPOLY ;

Date de la convocation

06/04/2017

Date d'affichage

06/04/2017

Objet de la Délibération

FINANCES

Subvention DETR 2017

Président de Séance :

Fred DERNE, 1^{er} Adjoint

Secrétaire de Séance :

Emile GONIER

**REPARTITION DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT
DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)
EXERCICE 2017**

Vu le Code Général des Collectivités, notamment les articles L.2121-29 à L.2121-34,
Vu l'appel à projets relatif à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) publié par la Préfecture de la Région Martinique pour l'exercice 2017, listant les critères d'éligibilité des projets,
Vu la décision de réaffectation de l'ACRC 2011 du Conseil municipal du 28/12/2016 (Op. N°1),
Vu la décision de réaffectation de l'ACRC 2012 du Conseil municipal du 21/09/2017 (Op. N°2, 4, 5),
Vu la décision de réaffectation de l'ACRC 2011 du Conseil municipal du 22/02/2017 (Op. N°7),

Vu l'avis de la Commission municipale des travaux (séances du 04/03/2016 et 27/01/2017), validant les opérations (N° 2, 3, 4, 5, 6, 7 du tableau annexé), dans son programme global de travaux.

Plan de financement prévisionnel

Opérations		Coût Total HT (€)	DETR 2017 (€)	Ville de Schœlcher (€)	Autres partenaires (€)
1	Création d'espaces économiques à Anse Madame	800 000.00	100 000.00	160 000.00	Etat – Contrat de ruralité 2017 : 150 000.00 CTM – Reventilation : 140 000.00 ACTC 2011 FEDER : 250 000.00
2	Travaux de réhabilitation de la piscine municipale	155 317.00	46 595.00	23 534.94	CTM – Reventilation : 85 187.06 ACTC 2012
3	Réhabilitation des hydrants	150 000.00	45 000.00	-	CTM – Reventilation : 105 000.00 ACTC 2012
4	Sécurisation des abords du lycée Lumina Sophie sur la rue Mont Idéal	195 000.00	58 500.00	-	CTM – Reventilation : 136 500.00 ACTC 2012
5	Amélioration de l'accessibilité au bourg de Schoelcher (rue Joseph Symphor)	117 800.00	35 340.00	-	CTM – Reventilation : 82 460.00 ACTC 2012
6	Mise en place d'un dispositif de signalétique culturelle et patrimoniale	32 762.00	19 657.00	6 553.00	LEADER : 6 552.00
7	Réaménagement de la voie d'accès au lotissement Fonds Rousseau (Voie Hurault de Manoncourt)	335 000.00	85 500.00	-	CTM – ACTC 2016 : 234 500.00 Etat – DTIL 2017 : 15 000.00
TOTAL HT		1 785 879.00	390 592.00	190 087.94	1 190 199.06

DECIDE

- d'approuver le plan de financement de ces opérations tel que présenté dans le tableau ci-dessus
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le concours financier de l'Etat, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, pour chacune de ces opérations.

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 7 6 JUIN 2017
Le Maire

Luc CLEMENTE

